

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 21 DECEMBRE 2016 A 19H30

Présents à la séance : 24

L'An Deux Mil Seize, le **21 DECEMBRE A 19H30**

Extrait affiché le :
22 décembre 2016

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT
Benoît, Maire.

6^{ème} séance 2016

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO
Philippe, Mme GEROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie, M.
SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith,
Mme PIANT Noëlle, Mme FLICKER Gisèle, M. TARDIEU François, Mme PANO-
WENTZEL Marylène, M. ROMARY Fabrice, M. GILET Dominique, Mme
DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, M. DEMENGE Abel, M.
JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel,
Mme DEMAIZIÈRE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. FOUCAL Olivier
Conseillers Municipaux.

Objet : Vente de résineux

Absents excusés avant donné pouvoir :

N° 120/2016

M. CHMIDLIN Stéphane	à	M. GILET Dominique
Mme BOULANGER Annie	à	Mme FLICKER Gisèle
Mme LAVAL Christiane	à	Mme VINCENT Marie
M. CHARDIN Denis	à	Mme GEROME Line
Mme ANDRÉ Sophie	à	M. DAUTREY Roland

Secrétaire de séance : M. BAUDONNEL David

Monsieur Michel SALTZMANN, Adjoint au Maire, informe le
Conseil Municipal de l'intérêt d'engager une vente en un seul lot, en bloc et sur pied, de résineux
plantés sur les parcelles communales concernées par l'aménagement de pâtures en vue de leur
location à l'EARL « l'Ecurie des Sagards » (délibération n° 71/2016).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité de ses membres présents
et représentés, à lancer la vente de résineux telle qu'exposée ci-dessus.

Le produit de la vente sera pris en charge en section de
fonctionnement du budget communal, à l'article 7022.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,